

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1868/SG/FP infligeant un blâme à un contrôleur du corps territorial des Postes et Télécommunications.

n° 74-1868/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 novembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La décision n° 74-1146/SG/FP du 1er juillet 1974 est annulée. Art. 2. — Un blâme avec inscription au dossier est infligé à M. Abdallah Mohamed Yahya, contrôleur de 2e classe, 2e échelon du corps territorial des Postes et Télécommunications, pour attitude désinvolte à l'égard de ses chefs hiérarchiques et pour irrégularité professionnelle inadmissible.